PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN RÉANIMATION NÉPHROLOGIQUE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire
Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Éric Rondeau

Co-Responsable

- Pr Damien Du Cheyron
- Pr Bertrand Guidet
- Pr Alexandre Hertig
- Pr Alexandre Lautrette
- Pr Nicolas Lerolle
- Dr Cédric Rafat
- Dr Christophe Vinsonneau

Thématique : Néphrologie

Public et prérequis

- **Étudiants du 3ème cycle des études médicales** : DES, DFMS, DFMSA
- **Médecins :** néphrologues, réanimateurs médicaux, anesthésistes-réanimateurs, urgentistes, cardiologues, hépatologues.

Objectifs

La néphrologie a participé à la naissance de la réanimation. Le rein est un acteur essentiel dans la régulation du milieu intérieur. Les méthodes d'exploration et la prise en charge des troubles métaboliques hydroélectrolytiques et de l'insuffisance rénale aiguë évoluent continuellement.

Il est devenu nécessaire de regrouper dans un enseignement spécialisé de 3ème cycle ces différents aspects de la réanimation néphrologique.
Les objectifs sont essentiellement pratiques à partir de situations cliniques réelles, validées pour leur intérêt didactique. La participation active des étudiants est demandée.

La rencontre avec les experts enseignants doit être l'occasion de séances de questions / réponses détaillées et pratiques.

Contenu

Les cours théoriques et les enseignements dirigés portent sur 4 grands chapitres :

DIU Validé DPC

1. **Grands mécanismes et explorations en physiopathologie rénale**, (Session validante DPC)
2. **Nécrose tubulaire aiguë**, (Session validante DPC)
3. **Aspects étiologiques particuliers de l'IRA**, (Session validante DPC)
4. **Épuration extrarénale** (Session validante DPC)

Une large place est réservée aux cas cliniques, aux questions aux experts et à la discussion

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :
- **Formation Initiale (FI) :** étudiants (internes, licence, master…), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :
- F.Initiale : **350 €**
- F.C Individuelle : **1.000 €**
- F.C Employeur : **1.000 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

55 heures dont 35 heures de cours théoriques et 20 heures d'enseignements dirigés et pratiques (mise en situation, cas cliniques, prescriptions thérapeutiques…)

Calendrier

Session 1 : 17 et 18 janvier 2019, amphithéâtre Lian, Hôpital TENON

Session 2 : 14 et 15 février 2019, amphithéâtre Lian, Hôpital TENON

Session 3 : 25 et 26 avril 2019, amphithéâtre Béclère, Hôpital TENON

Session 4 : 23 et 24 mai 2019, amphithéâtre Béclère, Hôpital TENON

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :
Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :
Secrétariat du **Pr. E. Rondeau**
Urgences néphrologiques et transplantation rénale
Hôpital Tenon - 4 Rue de la Chine 75970 Paris Cedex 20
Tél. : 01 56 01 65 10 / Fax : 01 56 01 79 68
Email : secretariat.rondeau.tnn@aphp.fr

- Administrative :

Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code 04BU)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :
http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)
Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

(Code D279)
Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Un examen écrit d'une durée de 2 heures (et 3 dossiers cliniques et 1 QCM), coefficient 2 noté sur 20.
Remise d'un mémoire dont le sujet sera déterminé au préalable avec le responsable de l'enseignement, noté sur 20 avec un coefficient 2.

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

Les étudiants, ayant assisté à un minimum de 75% des enseignements, et ayant au moins la moyenne à l'écrit, pourront soutenir le mémoire.
Seuls les étudiants, ayant la moyenne à l'écrit et au mémoire seront admis.

Validation : Diplôme d'université

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle